

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022



BILAN

Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET OU HORS DELAI NE SERA PAS INSTRUIT

DATE LIMITE DU RETOUR DE BILAN, LE 8 JUILLET 2022



SECRÉTARIAT DU COMITÉ DE PILOTAGE
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD
L'Altis, 165 rue Philippe Maupas 30900 NIMES
Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 66 23 57 32 - Email : clas@francas30.org



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Gard



IDENTIFICATION

Nom de la structure :

Numéro SIRET :

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

POUR LA COMPLETUDE DU COMPTE RENDU FINANCIER

- Ne pas indiquer les centimes d'euros.
- L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements obtenus d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.
- Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.
- Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr ».

DÉPENSES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. CHARGES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
60 – ACHAT						
Prestations de services						
Achats matières et fournitures						
Achat de goûters						
61 – SERVICES EXTÉRIEURS						
Locations immobilières et mobilières						
Entretien et réparation						
Assurance						
Documentation						
62 – AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS						
Rémunérations intermédiaires et honoraires						
Déplacements, missions						
Frais postaux et de télécommunications						
Services bancaires, autres						
63 – IMPÔTS ET TAXES						
Impôts et taxes sur rémunération						
64 – CHARGES DE PERSONNEL						
Rémunération des personnels,						
Charges sociales,						
Autres charges de personnel						
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
66 – CHARGES FINANCIÈRES						
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68 – DOTATION AUX AMORTISSEMENTS						
II. CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
Charges fixes de fonctionnement						
Frais financiers						
SOUS-TOTAL DES CHARGES						
86 – EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CHARGES SUPPLÉTIIVES)						
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (locaux, électricité,...)						
Mise à disposition de personnel						
TOTAL						

RECETTES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. RESSOURCES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
70 – VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES						
Vente de marchandises						
74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (2)						
Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))						
- DDETS / ANCT						
-						
Région						
Département						
- Conseil Départemental (Service des sports et jeunesse)						
Commune						
Organismes sociaux (à détailler):						
- CAF						
Fonds européens						
ASP (emploi aidés)						
Autres aides, dons ou subventions affectées						
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE cotisations						
76 – PRODUITS FINANCIERS						
78 – REPORTS RESSOURCES NON UTILISÉES D'OPÉRATIONS ANTÉRIEURES						
II. RESSOURCES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
SOUS-TOTAL DES PRODUITS						
87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CONTREPARTIE DES CHARGES SUPPLÉTIIVES)						
Contrepartie de la mise à disposition de biens et prestations						
Contrepartie de la mise à disposition de personnels						
TOTAL						

Je certifie exactes les informations contenues dans cette fiche.

Signature du responsable légal

À : _____

Le : | | | | | | | |

ACTION N°

DONNÉES CHIFFRÉES

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.)

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée¹⁸ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), (nom et prénom) _____

représentant(e) légal(e) de l'association _____

certifie exactes les informations du présent compte-rendu.

Fait, le _____ à _____

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

18 : Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.